



Honoraires de l'agence (20% T.V.A. incluse)

VENTES

Biens Immobiliers :

< À 110.000 € forfait de 8000 €
De 110.000 € à 149.999 € = 9000 €
De 150.000 € à 174.999 € = 10 000 €
De 175.000 € à 199.999 € = 11 000 €
De 200.000 € à 249.999 € = 12 000 €
De 250.000 € à 299.999 € = 13 000 €
De 300.000 € à 349.999 € = 15 000 €
De 350.000 € à 499.999 € = 5% du prix de vente Net Vendeur
> 500.000€ = 4% du prix de vente Net Vendeur

Terrains constructible :

Forfait de 10 000 €.

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différentes entre les parties, la rémunération sera à la charge de l'acquéreur.

LOCATION

Transactions locatives :
Rédaction du bail : 8 € le m².
Etat des lieux : 3 € du m².

Conformément à la législation, la rémunération sera égale entre le bailleur et le preneur.

GESTION :

Nombre de biens en gestion par propriétaire :

De 1 à 2 = 7,20% TTC des encaissements mensuels

De 3 à 5 = 6,50% TTC des encaissements mensuels

Plus de 5 = Nous consulter

Tarifs applicables à partir du 02/06/2022